

**Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance plénière du 5 février 2018
Débat d'Orientations Budgétaires 2018**

**Intervention d'Olivier CAPITANIO
Président du groupe « *Les Républicains – Val-de-Marne
Autrement* »**

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Chèr(e)s Collègues,

Ce débat d'orientations budgétaires pour l'année 2018 est donc le troisième de notre mandature et il intervient, c'est le moins que l'on puisse dire, dans un contexte institutionnel incertain.

Nous avons lu avec attention le rapport de 36 pages que l'exécutif nous a communiqué.

D'abord, s'agissant du contexte politique dans lequel s'inscrit notre prochain budget, nous relevons un point de convergence.

En effet, si nous avons toujours tenu un discours de vérité, vous exhortant, Monsieur le Président, exhortant la majorité départementale face à la dégradation depuis des années de nos finances départementales à maîtriser les dépenses de fonctionnement, à réduire l'endettement du Département pour retrouver des marges de manœuvre financières, nous

ne pouvons pas cependant accepter, comme vous, l'attitude qui est celle aujourd'hui de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales en général et donc vis-à-vis de notre département

Que les collectivités locales participent au redressement des finances publiques est naturel mais comment accepter aujourd'hui que les décisions des gouvernements successifs mettent en péril le principe de libre administration des collectivités locales reconnu par la Constitution ?

Cela a commencé sous le quinquennat HOLLANDE, qui je le rappelle tout de même avait les faveurs d'une partie de votre majorité, avec **la baisse non seulement inédite mais aussi drastique des dotations de l'Etat en faveur des collectivités territoriales**. Les communes, les départements et les régions ont dû réaliser près de 11,5 Mds€ d'économies entre 2014 et 2017.

Cela continue et s'accroît maintenant sous le quinquennat d'E. MACRON qui demande 13 Mds€ d'économies aux collectivités. Les collectivités devront ainsi porter plus de 26% de l'effort de réduction du déficit public alors qu'elles ne représentent que 9% de la dette publique. L'effort qui leur est demandé est donc disproportionné.

Certes l'Etat stabilise en 2018 les dotations globales de fonctionnement après les avoir amputé drastiquement. Mais aujourd'hui le gouvernement met en place un encadrement des dépenses et de la dette des collectivités, ce qui ressemble à s'y méprendre à une **mise sous tutelle financière qui contrevient à l'esprit et aux principes de la décentralisation**.

Le Gouvernement se veut rassurant et parle de contractualisation. Mais qu'est ce qu'un contrat passé sous la contrainte et de surcroît au bénéfice d'une seule partie ?

Ce sont donc bien l'autonomie financière et donc les libertés locales qui sont aujourd'hui en cause.

Ce nouvel effort imposé aux collectivités locales est d'autant plus inadmissible qu'au même moment le Gouvernement s'octroie, lui, le droit pour 2018 d'augmenter le déficit de l'Etat de 7,3 Mds € !

Aux yeux du Gouvernement, la rectitude budgétaire, c'est visiblement pour les autres. C'est d'autant plus choquant que je le rappelle, **l'Etat est responsable de plus de 80% de la dette publique en France.**

Monsieur le Président, passé ce point de convergence sur la responsabilité de l'Etat dans la situation difficile des collectivités, nous constatons que ce rapport d'orientation budgétaire que vous nous présentez confirme bien les inquiétudes profondes que nous exprimons depuis plusieurs années sur la situation financière de notre département.

Aujourd'hui, vous consentez certains efforts de gestion, mais malheureusement le mal est fait et nous payons donc non seulement les choix des gouvernements successifs mais aussi l'aveuglement de la majorité départementale qui n'a pas su mettre en œuvre au moment opportun des choix de gestion appropriés. C'était le temps où le VP aux finances aimait à dire

« le mot économies ne fait pas partie de notre vocabulaire ». Cette posture nous a fait perdre beaucoup de temps et nous le payons encore aujourd'hui.

La fuite en avant à laquelle la majorité départementale s'est livrée se traduit aujourd'hui par un niveau d'endettement parmi les plus élevés des départements de France. Notre endettement, qui a plus que doublé entre 2007 et 2016, s'élève désormais à 901 m€ au titre du budget principal. Si l'on ajoute le montant de la dette des budgets annexes, il est probable que la dette totale départementale soit à ce jour très proche du milliards d'euros, voire légèrement au dessus.

S'agissant des perspectives pour 2018, le tableau présenté page 28 montre bien que malgré l'augmentation attendue de l'épargne brute, l'endettement du département va de nouveau s'accroître en 2018 : vous prévoyez près de 100 M€ de dette supplémentaire pour 2018 (contre seulement 10M€ en 2017), soit la plus forte hausse annuelle depuis 2010. L'endettement départemental pour le seul budget principal s'établirait donc selon vos prévisions à 998M€ au 31/12/2018.

Nous n'avons cessé depuis des années de dénoncer votre choix consistant à recourir massivement à l'emprunt, au lieu de mettre en place **une stratégie de réduction pluriannuelle des dépenses de fonctionnement**.

Et encore aujourd'hui, alors que certaines collectivités, comme par exemple l'Essonne font le choix de réduire leur endettement, vous choisissez la perspective inverse. C'est un choix à nos yeux regrettable.

En réalité, si les finances départementales restent encore avec difficultés à flot, c'est avant tout grâce essentiellement à la manne des droits de mutation, qui sont encore cette année fortement en hausse (+ 20,8% entre 2016 et 2017). Ce qui correspond à 18 points de fiscalité sur le seul exercice 2017.

Mais chacun sait combien les droits de mutation peuvent être fluctuants. Un ralentissement du marché de l'immobilier dans le Val-de-Marne aurait un impact extrêmement sévère et immédiat pour les finances du département.

Sans le « ballon d'oxygène » qu'ont représenté en 2017 la hausse de 50 millions d'€ des droits de mutation, l'épargne brute du Département aurait ainsi mécaniquement chuté.

Nous sommes donc dans une situation extrêmement fragile.

Par ailleurs, nous constatons également que ce rapport comporte très peu d'indications précises et claires sur les différents projets et politiques publiques du Département.

En 2015, année des élections départementales, nous avons eu droit à un catalogue à la Prévert sur 17 pages de toutes les politiques menées par le département dont vous nous annoncez, Monsieur le Président, qu'elles seraient toutes reconduites, voire pour certaines accrues.

En 2016, nous avons déjà senti un premier revirement. Votre rapport présentait des objectifs par politique départementale, mais dans la perspective de ce que vous appeliez alors la « *refondation de l'action publique du Département* ».

Nous avons alors déjà souligné que vos orientations budgétaires étaient floues et imprécises.

Les Val-de-Marnais ont appris ensuite à leurs dépens ce que vous entendiez par « refondation » : vous avez réduit et supprimé en 2016 des aides départementales aux communes, aux associations, aux collèges mais aussi au détriment de la jeunesse

Depuis 2017, les rapports qui nous sont soumis sont encore plus obscurs quant aux décisions budgétaires que vous allez prendre et quant à l'avenir des politiques publiques départementales.

Comme pour le rapport de 2017, la présentation des grandes masses de dépenses de fonctionnement, à l'exception des dépenses de personnel, est lacunaire : moins de 3 pages.

Ainsi hormis les dépenses d'aide sociale obligatoire, les autres dépenses de fonctionnement (subventions, achats et charges externes...) ne sont pas mentionnées. Il n'y a donc aucune indication sur l'évolution de ces dépenses qui représentent quand même 10 à 15% des dépenses courantes du Département.

S'agissant de l'investissement, là encore les données sont pour le moins éparses.

La présentation des objectifs en matière de dépense est pour le moins succincte et se résume à la présentation d'un tableau

en annexe des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) au titre du PPI.

Le rapport nous indique bien que l'un des objectifs affichés par la majorité départementale est de maintenir un haut niveau d'investissement, mais rien dans ce rapport ne nous permet d'en juger. Il nous est simplement indiqué que les dépenses et les recettes d'investissement devraient d'établir à un niveau équivalent entre 2017 et 2018, mais nous ne disposons d'aucune indication plus précise tant pour les secteurs d'interventions que pour les opérations principales qui seront inscrites au projet de BP 2018.

Mais surtout, ce rapport nous laisse également dans le flou quant à vos réelles intentions en termes de fiscalité.

Allez-vous oui ou non augmenter les impôts en 2018 ? La réponse ne nous est pas donnée.

Alors que nous sommes en février et qu'a priori l'ensemble des données sont connues, ce rapport n'indique pas clairement quelle sera votre trajectoire en termes de fiscalité. Certaines formulations nous laissent à penser que vous êtes sur le point d'annoncer une augmentation d'impôts, mais ce n'est pas dit clairement.

Nous considérons pour notre part que le recours à la fiscalité ne saurait être une réponse satisfaisante, surtout à l'heure où nous sommes mobilisés pour défendre le département et son utilité.

Alors que nos concitoyens ont déjà été lourdement mis à contribution depuis plusieurs années, le Département doit

montrer qu'il est sensible au fait de préserver le pouvoir d'achat des Val-de-Marnais.

D'autant plus que cette année, alors qu'on leur avait promis un gain de pouvoir d'achat les prévisions sont bien moins optimistes :

- 8 impôts nouveaux décidés par le gouvernement de M. Macron, l'augmentation de la CSG qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des retraités.
- Et par ailleurs, l'augmentation de produits du quotidien (timbres, carburants, forfait hospitalier, tabac, autoroute...) va particulièrement mettre à mal de pouvoir d'achat des Français.

Nous considérons donc qu'il ne serait pas responsable d'augmenter les impôts cette année et que tout doit être mis en œuvre pour éviter cette solution.

Cela nécessite donc des choix courageux. Alors Monsieur le président, **commencez par exemple par faire appliquer réellement les 35 heures dans notre collectivité !** Je rappelle que le simple respect des 1607 annuels représenterait pour notre collectivité une marge de manœuvre financière de 21 M€ ! (soit 7 points de fiscalité).

Dans la situation financière extrêmement tendue de notre département ce serait un moyen juste et efficace pour éviter une hausse d'impôts pour les Val-de-Marnais.

Je vous remercie.

Olivier CAPITANIO

*Président du groupe Les Républicains – Val-de-Marne
Autrement*